



Le 22 juillet 2016

L'honorable Jane Philpott
Ministre de la Santé
70, promenade Columbine
Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Madame la Ministre,

L'Association canadienne des optométristes (ACO) tient à féliciter Santé Canada de sa récente publication du Guide des bonnes pratiques d'étiquetage et d'emballage pour les médicaments sur ordonnance. Nous croyons que les nouvelles lignes directrices sont des mesures énergiques pour améliorer l'utilisation sécuritaire des produits de santé, ce qui manquait depuis de nombreuses années. Nous sommes très heureux que le règlement sur l'étiquetage en langage clair soit en cours d'élaboration et qu'il fasse l'objet de discussions. Nos membres ont bon espoir que l'industrie adoptera les nouvelles lignes directrices et qu'elle rendra les étiquettes et les emballages plus faciles à lire et à comprendre pour les consommateurs et les professionnels de la santé.

Ces lignes directrices sont offertes sous forme de deux guides de « bonnes pratiques d'étiquetage et d'emballage », soit un guide qui porte sur les médicaments sans ordonnance (c.-à-d. en vente libre) et les produits de santé naturels, et un autre qui traite des médicaments sur ordonnance. Ensemble, ces guides permettront d'orienter l'industrie dans la conception d'étiquettes et d'emballages clairs et efficaces pour les produits de santé. Ils comportent également des recommandations particulières qui visent les aînés, les malvoyants et les daltoniens, et ces recommandations sont accueillies favorablement par les optométristes.

Cependant, l'ACO exhorte Santé Canada à prendre d'autres mesures pour protéger la santé et la sécurité de la population canadienne en intégrant ces recommandations au règlement, à l'instar du *Règlement sur les aliments et drogues* en vigueur. Ce règlement exige que le nom propre soit inscrit en caractères d'une taille qui est au moins égale à la moitié de celle des caractères de la

... /2



marque nominative. Même si l'ACO n'a pas été consultée lors de l'élaboration de ces lignes directrices, elle serait heureuse de collaborer avec Santé Canada à mesure que des changements et des révisions sont apportés à l'avenir. Deux étudesⁱ réalisées par des optométristes et publiées dans de récents articles ne figurent pas dans les lignes directrices, mais elles ne manqueront pas d'intéresser Santé Canada. Je joins à ce message les études en question afin que vous puissiez les examiner.

L'ACO continue d'être active dans ce dossier et d'y porter intérêt. Nous aimerions participer à une réunion en personne avec les hauts fonctionnaires de la Direction des produits de santé commercialisés afin de leur communiquer nos préoccupations à titre de principaux praticiens des soins de santé ainsi que les inquiétudes exprimées par nos patients au sujet de la clarté des étiquettes, des instructions et des emballages.

L'ACO est la voix nationale de l'optométrie et se voue, par la collaboration et en partenariat avec tous les Canadiens, à l'avancement des soins oculaires primaires de la plus haute qualité grâce à la promotion de la vision optimale et de la santé oculaire. Elle représente plus de 4 600 optométristes qui prennent soin de leurs patients partout au pays.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de l'Association canadienne des optométristes,

Barry Thienes

c.c. J. Patrick Steward, médecin, Certificat du Collège des médecins de famille du Canada
(médecine d'urgence),
Directeur général, Direction des produits de santé commercialisés

ⁱ LEAT et coll. « Improving the legibility of prescription medication labels for older adults and adults with visual impairment », Canadian Pharmacists Journal/Revue des pharmaciens du Canada, vol. 149, n° 3, 2016, p. 174-184.

ⁱⁱ LEAT et coll. « The legibility of prescription medication labelling in Canada: Moving from pharmacy-centred to patient-centred labels », Canadian Pharmacists Journal/Revue des pharmaciens du Canada, vol. 147, n° 3, 2014, p. 179-187.